

Toulouse, le 26 Mai 2015

**Association Deux Pieds Deux Roues**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Demande de création d'un itinéraire cyclable continu et sécurisé pour la Véloroute de la vallée du Tarn dans la traversée de la ville d'Albi

À M. Philippe Bonnacarrère, président  
Communauté d'Agglomération de l'Albigeois  
A Mme Stéphanie Guiraud-Chaumeil  
Maire d'Albi

Monsieur le Président,  
Madame la Maire,

Nous nous adressons simultanément à vous car notre requête concerne les déplacements doux, qui sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération, et concerne uniquement la commune d'Albi.

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, organise une randonnée cycliste du 3 au 13 Juillet 2015 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute vallée du Tarn- cause du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac (total : 380km), avec deux prolongements 1- entre Moissac et Montauban (+35km), 2- entre Quissac, Sommières et Saint-Christol par la Véloroute V70 (+30km), et entre St-Christol, Lunel et La Grande Motte (+35km).

Cette randonnée traversera le Tarn les 4, 5 et 6 Juillet, et fera étape à Albi le dimanche soir 5 Juillet, pour en repartir le Lundi 6 Juillet à 8h30.

Nous installerons nos tentes à la Guitardié, Plaine des Sports, et nous remercions pour cet accueil exceptionnel Madame la Maire et Messieurs M. Franques, 1<sup>er</sup> adjoint, et S. Jackson, conseiller municipal.

Voir le programme de la randonnée ci-joint, et voir le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.le-pic.org>.

Dans le Département du Tarn, le Conseil Général a déjà aménagé la

Véloroute de la vallée du Tarn en deux parties distinctes non reliées mais traversant certaines communes de la Communauté d'Agglomération : 1- de St-Sulpice à Albi (63km) et 2- de Lescure-d'Albigeois à Trébas (44km).

Aujourd'hui la première partie de la Véloroute de la Vallée du Tarn s'arrête - ou commence- à l'entrée ouest d'Albi, au rond-Point de La Maladrerie-route de Terssac.

Et la deuxième partie de la Véloroute de la Vallée du Tarn s'arrête - ou commence- à l'entrée nord d'Albi, au rond-Point route de Carmaux-parking du Centre Commercial-route de Lescure d'Albigeois.

C'est pourquoi, afin d'établir un itinéraire continu, nous demandons à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, et à la Mairie d'Albi, de réaliser les aménagements cyclables qui permettront de jalonner pour la Véloroute de la Vallée du Tarn une traversée complète et continue de la ville d'Albi, entre le rond-point de la Maladrerie et le rond-point route de Carmaux-Lescure d'Albigeois.

Nous espérons que ces aménagements et ce jalonnement pourront être réalisés en coopération entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, la Mairie d'Albi et le Conseil Départemental du Tarn.

Nous savons que la ville d'Albi et la Communauté d'Agglomération mènent une politique active en faveur des modes doux de déplacement, avec notamment la multiplication des rues en double-sens cyclable.

Nous connaissons le projet de passerelle sur le Tarn, accrochée au pont de la voie ferrée, qui dès 2016 permettra une traversée sécurisée – et magnifique- de la rivière à bicyclette entre le centre-ville rive gauche et les quartiers nord de la ville. Cette passerelle, très utile, pourrait être empruntée par l'itinéraire de la Véloroute de la Vallée du Tarn.

Nous espérons que vous prendrez en compte notre demande, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, et Madame la Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Pré-Programme de notre randonnée 2015.

Copie à :

- = M. Thierry Carcenac, Président du Conseil Départemental du Tarn
- = Mme Sara Laurens, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, déléguée à l'Environnement et aux Déplacements doux.
- = M. Michel Franques, Vice-Président de le Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire d'Albi, délégué au Tourisme, aux Sports, à la Promotion et aux Actions évènementielles.
- = M. Steve Jackson, conseiller municipal de la ville d'Albi, délégué à la Valorisation des Déplacements à vélo.
- = Association CODEP FFCT du Tarn, Délégation Départementale de l'AF3V, M.Guy Pailhé, président